

Le Président de la République aurait eu 0 en dictée

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 16 juillet 2020

Brigitte Trogneux était-elle un bon professeur de français ? On peut se poser la question quand on lit les tweets du Président de la République !

Après le défilé du 14 juillet, Emmanuel Macron a répondu aux questions des journalistes. Une publication sur le compte Twitter du chef de l'État a créé la polémique :

« *J'ai fait ce que j'avais dit que je ferai* ».

Selon l'Académie française, la concordance des temps exige l'utilisation du conditionnel présent si l'on veut exprimer la postériorité. Il aurait du écrire : « *J'ai fait ce que j'avais dit que je ferais* » Mais peut-être ne l'a-t-il pas fait. Auquel cas, il fallait écrire « *Je n'ai pas fait ce que j'avais dit que je ferais* » ou mieux « *Je n'ai pas fait ce que j'avais promis de faire* ». Ou encore « *Je je je... me suis foutu de votre g...* ».

En même temps, comme il dirait (ou dira ?), si on donne le Bac à tout le monde, il est normal d'être indulgent avec le président.

Raphaël Enthoven s'est empressé de rappeler le président à ses obligations.

(...)

[Lire la suite sur Le Salon Beige](#)